

## Le dossier en bref

*Préparé par le secrétariat général du Conseil, sous la direction du président du COR*

**Pourquoi ce sujet ?** En complément de la séance de décembre 2019, consacrée au partage du revenu entre consommation et épargne, nous présentons une étude qui explicite les variations de revenus lors du passage à la retraite. Puis nous continuons à explorer les comportements des retraités, en examinant leur emploi du temps, leurs activités socialement utiles et leur bien-être. Les réformes entraînant un départ à la retraite plus tardif pourraient-elles avoir progressivement un impact sur ces comportements ?

*Le niveau de vie augmente lors du passage à la retraite pour les 40 % les plus modestes.*

- **Comment varie le niveau de vie lors du passage à la retraite ?** Avec des taux de remplacement nets d'environ 75% en médiane, on s'attend à ce que le niveau de vie (revenu disponible par unité de consommation) baisse lors du passage à la retraite. C'est généralement le cas pour les personnes en emploi avant la liquidation de leur pension. Mais c'est l'inverse pour les personnes sans emploi : le niveau de vie augmente souvent. Ainsi le niveau de vie baisse en moyenne pour les 60% les plus aisés, mais il augmente pour les 40% les plus modestes. Sur l'ensemble des nouveaux retraités en 2013, il ne baisse en moyenne que de 8% (**document n°1 bis**).

### *I. Passage à la retraite et emploi du temps*

- **Comment les retraités occupent-ils le temps libéré par la cessation d'activité professionnelle ?** Le temps libéré (environ 4h par jour en moyenne) se répartit entre les besoins physiologiques (+1h) et les loisirs (+2h40). Le temps consacré aux tâches domestiques, y compris bricolage et jardinage, augmente mais dans une moindre proportion, car les retraités n'ont généralement plus à s'occuper de leurs enfants, contrairement aux actifs (**document n°2**). Seules 2 % des journées des retraités sont dites « actives », tournées vers le travail, l'associatif ou l'aide à l'entourage (**document n°3**).
- **Comment les loisirs évoluent-ils à la retraite ?** Les loisirs à domicile augmentent de manière significative (+2h), ils constituent la quasi-totalité du temps de loisirs soit plus de 5 heures par jour et cela s'accroît avec l'âge, surtout en ce qui concerne les activités passives. La télévision, regardée par 90 % des retraités pendant 3h30 en moyenne, reste le loisir principal (**document n°2**). Les temps moyens de sociabilité et de loisirs à l'extérieur demeurent très proches entre les personnes d'âge actif et les seniors (1h30 en moyenne).
- **Quelles différences selon le genre et le niveau de vie ?** Les hommes dégagent en moyenne 1h30 de temps de plus que les femmes pour les loisirs et le bricolage-jardinage. Ils consacrent aussi plus de temps aux tâches ménagères que durant leur vie active, mais les inégalités perdurent puisque les femmes y passent toujours deux fois plus de temps (soit 3h50 par jour). Les seniors les plus aisés ont davantage de journées « actives » (plus d'activités à l'extérieur, associatives...) que les plus modestes, mais ces écarts tendent à se réduire après 75 ans (**documents n°2 et 4**).

## II. Passage à la retraite et activités socialement utiles

- **La retraite favorise-t-elle l'engagement civique et associatif ?** L'adhésion à une association et le bénévolat ne semblent pas plus fréquents parmi les retraités que parmi les plus jeunes, mais les retraités les plus impliqués dans le bénévolat y consacrent davantage de temps. Le passage à la retraite favorise l'engagement associatif, surtout chez les diplômés et ceux qui ont travaillé tardivement (**document n°5**). Les seniors (60 ans et plus) sont aussi surreprésentés parmi les élus locaux, notamment parmi les maires et les conseillers départementaux (**document n°6**).
- **Peut-on chiffrer l'apport économique des activités des retraités pour autrui ?** Parmi les activités domestiques ou de loisirs des retraités, certaines sont considérées comme socialement utiles, car bénéficiant à des personnes extérieures au ménage : bénévolat, garde des petits-enfants, travaux pour les enfants, etc. En 2010, un retraité consacrait en moyenne 110 heures par an à ces activités, et la valeur des services produits par les retraités pour autrui représentait 0,7 à 1,2 % du PIB (**document n°7**). Toutefois, cette évaluation demeure incomplète car elle ne prend pas en compte les éventuels soins à une personne âgée avec qui l'on cohabite (seuls les soins à une personne extérieure sont inclus).
- **Peut-on évaluer le rôle des retraités en tant qu'aidants familiaux ?** Parmi les 3,9 millions d'aidants familiaux s'occupant d'un senior fragile ou en perte d'autonomie vivant à domicile, près de la moitié sont des retraités. Environ 1,5 million d'aidants familiaux cohabitent avec le senior aidé : il s'agit principalement de conjoints (plus d'un million) ou d'enfants (plus de 300 000, dont un quart a plus de 60 ans). On peut ainsi estimer qu'environ un million de retraités aident quotidiennement une personne âgée avec qui ils cohabitent. Deux conjoints aidants sur trois déclarent une conséquence négative sur leur santé ou leur moral (**document n°8**).

## III. Passage à la retraite, modes de vie et bien-être

- **La retraite rend-elle heureux ?** La satisfaction dans la vie semble augmenter avec les perspectives de départ à la retraite les années avant le départ pour se stabiliser ensuite (**document n°9**). Cet effet est très fort pour les personnes au chômage avant la retraite. La retraite n'efface pas ou peu les différences sociales dans l'évaluation de son bien-être : les plus satisfaits avant leur retraite (CSP supérieures et les plus diplômés) le sont aussi après. En revanche, l'état de santé perçu s'améliore à la retraite pour toutes les catégories mais plus nettement pour les ouvriers, employés et indépendants.
- **Quels sont les effets du passage à la retraite sur la vie de couple ?** Le temps de loisirs individuels augmente fortement pour les femmes et les hommes lors du passage à la retraite mais le temps de loisirs partagés n'augmente au sein du couple que si la femme est retraitée (**document n°10**). A propos de la stabilité des unions à la retraite, si le nombre de divorce chez les seniors a beaucoup progressé, le passage à la retraite ne semble pas accroître le risque de divorce.
- **Quelle est l'opinion des retraités face à l'avenir ?** De manière générale, les retraités se déclarent moins optimistes vis-à-vis de l'avenir que le reste de la population. Il s'agit avant tout d'un effet de l'âge, l'optimisme décroissant avec les années (**document n°11**). Les retraités se démarquent aussi par un important pessimisme sur leur situation financière future, alors que leurs revenus sont supposés être plus stables que ceux des actifs.